

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 4–6 février 2008

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2008/6-C/1
9 janvier 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME MONDIAL DE LOCATION DE VÉHICULES ET RÉGIME D'AUTO-ASSURANCE

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, FESO*: M. F. Curran tél.: +971 4 3681383 poste: 2101

Chef du Service projets et situations d'urgence, FESO: M. D. Grace tél.: +971 4 3681383 poste: 2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau d'appui du PAM sur le terrain et en situation d'urgence (Dubai)



RESUME

La présente note d'information décrit le Programme mondial de location de véhicules et le régime d'auto-assurance, première étape sur la voie d'une gestion mondiale du parc de véhicules légers et de l'utilisation des possibilités de rationalisation de son exploitation.

L'achat et la gestion d'un parc de véhicules légers dans un contexte humanitaire présente des difficultés qui sont encore aggravées en cas de situations d'urgence survenant brutalement. Les problèmes à surmonter sont notamment les suivants:

- a) assurer la mise à disposition rapide de véhicules adaptés à toutes sortes de terrains et de localisations géographiques;
- b) maîtriser les coûts liés à la possession des véhicules, notamment en tirant parti:
 - des remises liées au volume des achats;
 - de la standardisation des types de véhicules et des accessoires;
 - de l'optimisation du cycle de vie et de la valeur résiduelle;
- c) professionnaliser la gestion du parc, en assurant notamment:
 - l'inventaire aux fins du contrôle interne et l'application des normes comptables internationales pour le secteur public;
 - l'entretien du parc, afin de maîtriser les coûts et de réduire son bilan carbone au minimum;
- d) faire en sorte que les projets de courte durée ne soient pas pénalisés en payant le coût total des véhicules;
- e) proposer une assurance automobile tous risques et systématique pour un coût raisonnable; et
- f) renforcer la sécurité en formant les conducteurs et en améliorant la fiabilité des véhicules.

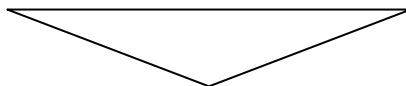
La création du Programme mondial de location de véhicules et du régime d'auto-assurance est une étape décisive dans la solution de ces problèmes. En collaborant avec Fleet Forum, un partenariat entre les secteurs public et privé, le PAM pourra mettre en place au cours de l'année 2008 un suivi de la gestion de son parc.

Par ailleurs, le PAM a commencé à dispenser à son personnel et à celui d'autres organisations une formation dans le domaine de la sécurité des conducteurs.



Depuis neuf mois qu'il a démarré, ce programme a permis d'économiser 1,6 million de dollars É.-U. sur les achats de véhicules et 350 000 dollars sur le coût des accessoires. Pour 2008, on table sur des économies estimées à 2,2 millions de dollars sur les achats de véhicules et à près de 2 millions de dollars sur les primes d'assurance d'ici à la fin de l'année 2008.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Programme mondial de location de véhicules et régime d'auto-assurance" (WFP/EB.1/2008/6-C/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.1/2008/15) publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE

1. Le présent document décrit le Programme mondial de location de véhicules et le régime d'auto-assurance et fait le point sur son état d'avancement. Le Programme mondial de location de véhicules constitue une première étape sur la voie d'une gestion mondiale du parc de véhicules légers et de l'utilisation des possibilités de rationalisation de l'exploitation de ce parc.
2. Le PAM gère un parc de plus de 3 000 véhicules légers à travers le monde, ce qui représente un investissement considérable et des frais de fonctionnement substantiels. Compte tenu de la nature des activités à vocation humanitaire, la gestion de ce parc présente un certain nombre de difficultés.
3. Par exemple, le caractère imprévisible de la demande de véhicules dans les situations d'urgence survenant brutalement a contraint jusqu'ici le PAM à acheter des véhicules à des intermédiaires, entraînant un accroissement de ses frais généraux de plus de 20 pour cent¹, soit 2,2 millions de dollars par an. Des retards inacceptables, et parfois pénalisants, peuvent se produire si les revendeurs ne disposent pas des véhicules idoines.
4. L'absence de standardisation et d'encadrement a conduit à des dépenses inutiles, les différents bureaux achetant des modèles différents, souvent mal adaptés à leur utilisation.
5. En l'absence de fichier central sur les achats, les ventes ou l'utilisation des véhicules, on passe à côté des économies pouvant résulter de la réaffectation, de la remise en état, du transfert ou de la revente de véhicules. Ce problème constitue un risque sérieux pour ce qui est du contrôle interne.
6. Ces facteurs ont des répercussions particulièrement graves pour les projets de courte durée, qui assument souvent intégralement le coût des véhicules et doivent en assurer le transfert une fois achevés, ou s'en débarrasser. La situation est encore plus difficile dans le cas des interventions d'urgence, car de nombreux véhicules sont nécessaires, mais parfois pour peu de temps.
7. Proposer une assurance abordable adaptée à tout un éventail de situations d'intervention constitue un atout. En 2006, les bureaux de pays du PAM ont acquitté des primes d'assurance s'élevant en moyenne à 1 250 dollars par véhicule et par an. Pour un parc d'environ 3 000 véhicules, cela représente une charge récurrente de 3,75 millions de dollars par an. Les demandes d'indemnisation, pourtant peu fréquentes, ont rarement abouti.
8. Ces deux initiatives constituent une première réponse en vue de résoudre ces difficultés. En peu de temps, elles ont montré qu'elles étaient à même d'accroître l'efficacité des opérations et de rationaliser la gestion.

OBJECTIFS

9. Les initiatives que sont le Programme mondial de location de véhicules et le régime d'auto-assurance s'inscrivent dans une action plus large visant à appliquer les meilleures pratiques commerciales à la gestion du parc automobile.

¹ Sur la base du modèle standard de la Toyota Land Cruiser 105, qui représente 50 pour cent du parc de véhicules légers du PAM.



10. Ces initiatives présentent les avantages suivants:
- a) réduction allant jusqu'à 20 pour cent du coût des véhicules à la charge des bureaux de pays et des projets;
 - b) amélioration des prestations d'assurance et réduction des dépenses d'assurance pouvant atteindre 60 pour cent;
 - c) application des meilleures pratiques de gestion de parcs de véhicules, y compris:
 - planification et normalisation à l'échelle de l'institution;
 - fourniture de véhicules conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle (normes MOSS), équipés notamment de matériel de localisation par satellite;
 - réduction du bilan carbone du PAM;
 - respect des normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS);
 - formation à la sécurité des conducteurs; et
 - maîtrise du prix de revient des véhicules achetés.
11. Ces deux initiatives n'ont pas pour but de produire des bénéfices. Tout excédent réalisé en fin d'exercice sera affecté à la réduction des tarifs de location et d'assurance.

MISE EN OEUVRE

12. En mars 2006, le Directeur exécutif a approuvé la création d'un parc mondial de véhicules. Les dépenses afférentes aux véhicules se rapportant presque exclusivement aux projets, le mécanisme d'avances au titre des coûts d'appui directs (CAD) a débloqué 4 millions de dollars pour financer l'achat d'un premier lot de 120 véhicules, dans l'intention de constituer un stock de véhicules à Doubaï afin d'éviter le surcoût de 20 pour cent qu'entraîne le recours à un revendeur et d'assurer la disponibilité immédiate de véhicules en cas d'intervention d'urgence.
13. En octobre 2006, une circulaire du Directeur exécutif a porté création officielle du Programme mondial de location de véhicules et du régime d'auto-assurance à titre de services obligatoires du PAM. Dès le deuxième trimestre de l'année 2007, ces services, gérés par le bureau du PAM à Doubaï, étaient opérationnels.
14. Le montant des avances destinées à financer le Programme mondial de location de véhicules a été plafonné à 20 millions de dollars, remboursables à partir d'un compte spécial. Huit millions de dollars ont été avancés la première année, c'est-à-dire en 2007. Ce montant diminuera ensuite de 2 millions de dollars par an, le programme n'ayant plus besoin de recourir aux avances après sa quatrième année.
15. Les frais de gestion du parc de véhicules se situent aux alentours de 10 pour cent; ils seront imputés au titre des CAD des projets du PAM pour l'achat ou la location de véhicules au parc central et serviront à rembourser le prix d'achat initial du parc.
16. Au cours du cinquième exercice, le Programme mondial de location de véhicules atteindra l'équilibre et n'aura plus besoin d'autres crédits du mécanisme d'avance au titre des CAD et des autres coûts opérationnels directs (Autres COD).

PREMIER BILAN

17. Le Programme mondial de location de véhicules et le régime d'auto-assurance ont été lancés au deuxième trimestre 2007. Dès décembre 2007, le Programme mondial de location de véhicules avait obtenu les résultats suivants:

- a) expédition de 228 véhicules;
- b) livraison de 170 véhicules à 21 bureaux de pays du PAM, les frais de location courant à compter de la livraison;
- c) vente de 49 véhicules à d'autres organisations;
- d) achat de 311 véhicules;
- e) économie de 1,6 million de dollars sur les achats de véhicules; et
- f) économie de 350 000 dollars sur les frais accessoires.

Le bilan du régime d'auto-assurance était en décembre 2007 le suivant:

- a) assurance des véhicules de 44 bureaux de pays; et
 - b) couverture de 1 440 véhicules légers et motocyclettes.
18. La mise en œuvre du régime d'auto-assurance a pris du retard, mais l'ensemble des bureaux de pays devraient être couverts au 1^{er} janvier 2008. Sur la base des demandes d'indemnisation présentées, on estime que les économies réalisées par le PAM devraient se chiffrer à 2 millions de dollars en 2008. La valeur du fonds d'auto-assurance devrait atteindre 600 000 dollars d'ici à la fin de l'année 2008.

SYNERGIES INTERORGANISATIONS

19. Dans une perspective plus large, le Programme mondial de location de véhicules participe au Fleet Forum. Cette initiative de partenariat entre secteurs public et privé a pour but d'élaborer et de diffuser les meilleures pratiques commerciales en matière de gestion des parcs de véhicules légers, en mettant l'accent sur la sécurité des conducteurs, "l'écologisation" des parcs automobiles et la réduction des coûts d'exploitation.
20. D'autres organisations à vocation humanitaire ont manifesté un grand intérêt à l'égard de l'initiative du PAM. Des demandes de renseignements relatifs à l'achat et à la location de véhicules ont été reçues des organisations suivantes: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC) et World Vision. Certains partenaires du PAM ont également fait part de leur intérêt quant à l'utilisation du Programme mondial de location de véhicules comme modèle pour mettre en place des opérations analogues au sein de leur organisation.
21. Le Bureau d'appui du PAM sur le terrain et en situation d'urgence (FESO) a dispensé une formation relative à la sécurité des conducteurs dans cinq bureaux de pays, dont ont bénéficié d'autres organisations.
22. Une approche plus large de la fourniture et de la gestion des parcs automobiles permettra de multiplier les possibilités de rationalisation.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

Autres COD	autres coûts opérationnels directs
CAD	coûts d'appui directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FESO	Bureau d'appui du PAM sur le terrain et en situation d'urgence
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
normes IPSAS	normes comptables internationales du secteur public
normes MOSS	normes minimales de sécurité opérationnelle
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNJLC	Centre logistique commun des Nations Unies